

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 10 (1922)

Heft: 136

Artikel: En attendant l'assurance-vieillesse et invalidité : (résultats de deux enquêtes à Genève) : (suite et fin)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257352>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Celui-ci ne tarda pas à prendre un grand développement, grâce à l'impulsion d'une autre femme remarquable, Mme de Portugal. Michelet lui-même, qui le visita un jour, en fut enchanté. Mlle Lagier n'y donnait que des leçons de dessin, mais avec quelle tendresse, avec quelle compréhension des petits ! Ses œuvres principales comme peintre, d'ailleurs, sont des portraits d'enfants, à part quelques œuvres d'imagination, comme le pastel qui devait représenter Eva, l'héroïne de la *Case de l'Oncle Tom*. Et par une coïncidence amusante, Mme Beecher Stowe elle-même, se trouvant à Lausanne quand ce tableau fut exposé, vint le voir, et déclare qu'il reproduisait parfaitement l'expression et la physionomie de son héroïne, telle qu'elle l'avait toujours rêvée !

Ame candide, cœur large, esprit ouvert, intelligence éveillée et toujours avide d'apprendre, Mlle Lagier était certainement une personnalité d'élite, une de celles qui font aimer et respecter l'œuvre des femmes et qui rendent fière d'être soi-même une femme.

* * *

Mme Joséfine Lévy-Rathenau, qui vient de mourir à Berlin à l'âge de 45 ans seulement, représentait assurément un tout autre type de femme et a exercé ses qualités de cœur et d'esprit dans des circonstances bien différentes. Une des pionnières du féminisme allemand, elle avait apporté à ce mouvement la clarté d'intelligence et la chaude générosité dont la vie publique de notre temps a si cruellement besoin, et avait eu l'occasion d'affirmer sa valeur et ses capacités dans la charge de conseillère municipale à Berlin qui lui avait été confiée par ses électrices. Mais sa spécialité toute particulière fut la question des carrières féminines. Fondatrice du Bureau de placement et d'information du Conseil national des Femmes allemandes, elle avait créé plus d'une centaine de bureaux locaux analogues, les groupant en une vaste organisation fédérée, et travaillant sans se lasser, par les méthodes scientifiques les plus nouvelles, à élever le niveau des carrières féminines. On peut sans exagération affirmer que tout ce qui touche aux carrières féminines en Allemagne depuis plus de dix ans : enquêtes et statistiques, apprentissages et préparation professionnelle, accès à de nouvelles professions, organisation des femmes, etc., est dû à l'initiative ou à l'influence, ou encore à l'active collaboration de Mme Lévy-Rathenau. Aussi n'est-ce que justice que les femmes de tous les pays conservent d'elle le plus reconnaissant souvenir.

* * *

Le féminisme allemand vient encore de faire une perte sensible en la personne de Mme Louise Zietz, députée au Reichstag. Les journaux ont, en effet, annoncé que, lors d'un récent discours du chancelier, elle avait pris mal pendant la séance et était morte quelques instants après, âgée d'une cinquantaine d'années seulement.

Son nom et son action étaient très connus dans les milieux fémi-

nistes socialistes. Amie et disciple de Minna Cauer, sans erreur, et collaboratrice de son journal *die Gleichheit*, elle avait fait une énergique opposition à la guerre, ce qui lui avait valu plusieurs mois de prison. Après la Révolution, elle fut candidate de son parti à l'Assemblée constituante et siégea ainsi à Weimar. Elle fut ensuite élue au Reichstag, où son décès va certainement creuser un vide très sensible.

J. GUEYBAUD.

De-ci, De-là...

Avis aux voyageuses.

Le Bureau Central de l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes (11, Adam Street, Adelphi, Londres, W. C., 2) nous prie d'informer les suffragistes de notre pays qui se rendent en Angleterre qu'il aura le plus grand plaisir à les recevoir et à les mettre en contact avec les dirigeantes du mouvement d'outre-Manche. « Vous savez, nous écrit-on, quelle joie c'est toujours pour nous d'entrer en relations directes et personnelles avec les féministes d'autres pays. » Ce que nous savons aussi, et nous tenons à l'ajouter, c'est l'accueil cordial, ce sont les conversations intéressantes dont on est toujours assuré dans le petit « flat » suffragiste, d'une tranquille ruelle au sud du Strand, où se concentre pourtant toute la vie suffragiste internationale.

A travers les conférences

Mme C. Ragaz a fait, l'autre semaine, à Lausanne, au cours d'une « Semaine sociale » organisée à la Maison du Peuple, une fort belle conférence, d'une inspiration très élevée, sur ce sujet : *La femme et la vie sociale*. Partant de cette parole de Vinet : « Je veux la femme libre afin qu'elle puisse plus complètement et plus judicieusement se dévouer aux tâches que sa nature lui assigne », elle a montré la place que la femme pourrait remplir dans la vie sociale, politique et intellectuelle, en servant son prochain dans l'égalité et non dans la sujétion.

D'autre part, l'Union mondiale de la Femme pour la Concorde internationale a célébré, le 9 février, à la Salle Centrale (Genève), le 7^{me} anniversaire de sa fondation par une fort intéressante soirée, agrémentée d'excellente musique, au cours de laquelle non seulement furent rappelés le but et l'histoire de l'Union Mondiale, mais où encore on entendit le récit du récent voyage en Allemagne de la présidente et de la secrétaire, Mmes d'Arcis et Romniciano.

En attendant l'assurance-vieillesse et invalidité...

(Résultats de deux enquêtes à Genève.)

(Suite et fin ¹)

Le canton de Genève possède en effet deux établissements pour les vieillards des deux sexes : celui du Petit-Saconnex, qui est réservé à une classe pécuniairement plus favorisée que celle sur laquelle a porté la première enquête, et celui de Vessy

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 10 février 1922.

L'auteur nous promet un troisième volume, où il fera l'application de ces exigences de la pensée chrétienne à la transformation de l'organisation économique de la société industrielle. « Ce qui est moralement nécessaire doit être possible », nous dit-il en terminant. C'est donc avec un sympathique intérêt que nous attendons ce prochain ouvrage, qui sera, sans doute, comme ses prédécesseurs, excellemment présenté par Mlle S. Godet aux lecteurs de langue française.

M. Gp.

Dr J. E. JOHANSSON : *La réglementation à Stockholm*.

Traduction française. 1 vol.

Le régime de la réglementation a été aboli en Suède en 1919, après avoir été appliqué pendant près d'un demi-siècle, et le volume du Dr Johansson, publié en 1913, et dont la Fédération abolitionniste nous donne aujourd'hui la traduction française est l'exposé des résultats de la réglementation pendant ces longues années. Cet exposé est fait avec une conscience remarquable, sans aucun parti-pris.

L'auteur débute par la publication des règlements établis en 1875, et des pratiques d'administrations du Bureau d'Inspection de Stockholm ; à l'aide de statistiques, de tableaux et de graphiques, il nous donne une relation exacte de l'activité de ce Bureau.

Les chapitres suivants traitent de la clientèle du Bureau, l'âge d'inscription, le niveau social des femmes enregistrées, les circonstances de leur vie (maternités, mariage, maladies, efforts de relèvement), et leur répartition dans les différents lieux où s'exerce la prostitution : maisons de tolérance, maisons de rendez-vous, logements individuels. L'auteur donne tous les détails qui nous permettent de

suivre l'existence de ces femmes dans leurs rapports avec le bureau de police, sans aucune phraséologie, se bornant à citer des faits et des chiffres.

Dans la seconde partie du livre, nous trouvons exposés la question des maladies vénériennes ; les résultats des examens médicaux, les raisons pour lesquelles ces examens aboutissent si mal au but poursuivi par les partisans de la réglementation : éliminer de la circulation toutes les femmes qui présentent un danger au point de vue hygiénique. Pour le Dr Johansson, l'efficacité du contrôle par rapport aux accidents constatés susceptibles d'un danger de contamination est au maximum de 22 %, et encore ce chiffre doit-il être considéré comme trop élevé. En regard de cet avantage si restreint et même hypothétique, que trouve-t-on contre la réglementation ? L'augmentation du nombre des prostituées permanentes qui ne peuvent plus se dégager de l'inscription, et, ce qui est plus grave, la notion fautive d'innocuité absolue inculquée aux hommes qui les fréquentent.

Le dernier chapitre expose toutes les raisons pour et contre le régime de la réglementation, chapitre que devraient lire tous ceux qui croient encore à l'efficacité de ce régime pour diminuer le nombre des maladies vénériennes. Ils le trouveront écrit avec une notion si claire des conditions de la prostitution et un esprit critique si objectif qu'ils ne pourront faire autrement que d'arriver aux conclusions de l'auteur.

Dr L. L.

(anciennement Anières). Mais ces deux maisons hospitalières n'admettent que des personnes bien portantes et dont l'état ne réclame pas des soins particuliers. Pour les vieillards, durement qualifiés par la phraséologie administrative d'« incurables » (soit cardiaques, asthmatiques ou catarrheux chroniques, paralytiques par rhumatismes, sourds, perdant la vue, etc.), il existe bien un établissement hospitalier (Loëx), mais — et c'est ici que l'histoire devient intéressante — réservé uniquement aux incurables masculins. Pour les femmes il n'y a rien.¹

Il y a plus de dix-huit ans déjà que l'Union des Femmes de Genève, émue de cette situation, s'en était occupée, avait organisé une enquête, fait les démarches nécessaires auprès des autorités, etc. La réponse lui vint, non pas de là où on l'attendait, c'est-à-dire du Conseil d'Etat, mais de l'initiative privée, toujours si riche chez nous en réalisations généreuses. La famille Barbey-Boissier ouvrit, en effet, en 1909, un asile définitif à un certain nombre de femmes incurables en instituant l'Asile du Prieuré.

Douze années s'écoulèrent, au bout desquelles la situation se retrouva, grâce à l'accroissement du chiffre de la population genevoise, à peu près la même qu'en 1909. De nombreux cas de femmes incurables sans ressources furent signalés à nouveau à l'Union, les locaux du Prieuré étant encombrés à tel point que le tour d'entrée devrait être attendu très longtemps, et l'Hôpital Cantonal lui-même en subissant le contre-coup. En effet, et

¹ Faut-il rappeler ici, pour le bénéfice de nos nouveaux abonnés, la petite histoire rigoureusement authentique, si souvent utilisée comme argument démonstratif dans les campagnes de propagande suffragiste, et que le *Vote des Femmes* a publiée en octobre dernier, sous le titre à la fois allégorique et significatif de *Conte vrai*?

Il y avait une fois, il y a longtemps, bien longtemps, une bonne ville où les femmes ne votaient pas. Et dans cette bonne ville, il y avait des hommes et des femmes incurablement malades. Les uns tordus par des rhumatismes, les autres essoufflés de palpitations, d'autres paralysés avant l'âge, d'autres au contraire si vieux qu'il leur était impossible de marcher sans l'aide d'un bras secourable.

Dans cette bonne ville, toujours ouverte aux idées de progrès, les autorités avaient décidé de venir en aide à ces pauvres malades incurables. Et on avait aménagé une grande maison à la campagne pour les recevoir. Pas tous. Les hommes, mais pas les femmes. Pourquoi? la fin du conte le dira.

Les hommes jouissaient donc du soleil, de l'air bleu, des grands champs verts qui s'étendaient à perte de vue autour de leur maison. Les femmes, pendant ce temps, habitaient, les unes dans de petites chambres étroites dans des maisons sombres; les autres chez des enfants mariés, chargés de famille, où on leur faisait sentir aigrement qu'elles étaient un fardeau bien lourd et bien encombrant; les autres encore, dans un grand et beau bâtiment, mais destiné à des malades atteints de maladies aiguës, si bien qu'il n'y avait souvent pas d'autre place pour elles que dans les greniers...

Alors, un beau jour, une femme, ingambe celle-là, et à laquelle on avait dépeint le sort lamentable de ces pauvres vieilles, prit son courage à deux mains, et s'en alla rendre visite à un ministre, pour lui demander si, véritablement, on ne pourrait pas ouvrir à ces femmes une autre maison. « Monsieur le Ministre, lui dit-elle en arrivant, un peu essoufflée d'avoir gravi une rampe à trois étages, il y a un asile pour les hommes incurables? — Et le ministre lui répondit: Oui, Madame. — Et la visiteuse reprit: Et il n'y en a pas pour les femmes? — Et le ministre répondit: Non, Madame. — Et alors, dit la visiteuse, n'avez-vous pas l'intention d'en ouvrir bientôt un? — Non, Madame, dit le ministre. Mais nous allons agrandir l'asile des hommes. — Ne vaudrait-il pas mieux? dit la visiteuse... Mais le ministre, sans la laisser achever, termina l'entretien sur cette phrase: « Madame, les hommes sont électeurs et pas les femmes. »

Ceci se passait, il y a longtemps, bien longtemps...

de l'avis même du directeur, les salles de cet établissement, qui doivent être réservées aux cas de maladies aiguës et passagères, sont souvent envahies par des femmes incurables, qui ne peuvent, malgré tout le dévouement du personnel, y être traitées comme elles le seraient dans un établissement *ad hoc*. La place faisant défaut, c'est tantôt dans un grenier au dernier étage, suffocant en été, tantôt dans des salles de tuberculeux, tantôt ici, tantôt là, au hasard des lits libres et des fauteuils vacants, que sont hospitalisées bien des femmes dont la seule maladie est d'être trop vieilles pour pouvoir finir de vivre leur vie seules. La création d'un asile nouveau s'imposait donc à brève échéance, et c'est pour en démontrer l'absolue nécessité qu'une seconde enquête fut entreprise par l'Union des Femmes, au printemps 1921, sur le nombre et la situation des femmes incurables à travers le canton de Genève.

Cette enquête, menée avec le concours de personnalités compétentes s'occupant spécialement d'assistance à domicile, a porté sur 124 cas de femmes incurables. Et la première répartition, celle de l'âge, fournit immédiatement un résultat poignant: être incurable ne signifie pas nécessairement être très âgé, car si la grande majorité atteint plus de 60 ans, 21 cas sont signalés entre 50 et 60 ans, 8 entre 40 et 50 ans, et 2 entre 30 et 40 ans! Il y a donc des femmes dans ce que l'on est convenu d'appeler la force de l'âge, qui, atteintes de maladies à longue échéance, n'ont en perspective que des années d'immobilité, de souffrance, de dépendance! Et la grande majorité, comme nous l'indiquons plus haut, souffre d'affections médicales: maladies de cœur, paralysie, catarrhes chroniques, surdité, cécité, etc., les affections chirurgicales étant en minorité.

Il est curieux de relever que c'est l'agglomération urbaine qui a fourni la majorité des cas signalés par l'enquête. Dans plusieurs communes de la campagne, on a même déclaré qu'il n'existait point de femmes incurables.

Mais, et ce qui intéresse nos lectrices plus que les répartitions par nationalités, par domicile, par état-civil, nécessaires toutefois à un rapport administratif — et pourtant ne faut-il pas se rendre compte que la grande majorité de ces femmes (85 sur 124) sont seules, soit 57 veuves, 23 célibataires, et 5 divorcées? — ce sont les conditions de vie et d'existence auxquelles elles sont réduites. Nous retrouvons ici les mêmes détails navrants que dans l'enquête au sujet de l'assurance-vieillesse: une minorité (13 sur 124) vivent de leurs ressources personnelles et toutes les autres, soit le 90 %, relèvent de différentes œuvres d'assistance, dont les secours se combinent généralement entre eux, ou de l'aide de leur famille, nous avons vu au prix de quelles difficultés souvent. Enfin, les indications recueillies sur le logement de ces incurables et les soins qu'elles reçoivent, pour subjectives qu'elles puissent être, ont cependant permis d'établir le tableau suivant,

- 14 cas sont mal logés ou insuffisamment soignés;
- 13 cas sont passablement logés et passablement soignés;
- 39 cas sont bien logés et bien soignés;
- 40 cas sont à la date de l'enquête à l'Hôpital (et on a vu qu'il serait désirable qu'ils fussent ailleurs);
- 18 cas sans indications suffisantes.

124

d'après lequel le 30 % seulement des cas enquêtés serait dans une situation satisfaisante, tant au point de vue du logement qu'à celui des soins. Et, comme dit le rapport établi sur les bases de cette enquête, « la vieillesse chargée d'infirmités, qui proviennent souvent des fatigues d'une longue et dure vie, est chose assez lamentable en elle-même pour que soient épargnés à celles qui sont atteintes par elle les soucis pécuniaires du pain

à manger le lendemain, ou du loyer à payer au bout du terme, les tristesses de la solitude, les angoisses des longues maladies sans soins éclairés, l'instabilité ou l'insuffisance du logement, l'humiliation de l'aumône à recevoir quand on a toujours vécu de travail. . . »

Le rapport auquel nous empruntons et ces lignes et ces détails de chiffres a été transmis au Conseil d'Etat genevois, accompagné de la demande, puisqu'une Commission avait été désignée avec mission d'étudier la question de la création d'un asile pour femmes incurables, qu'une femme fit partie de cette Commission. Après force démarches, cette demande fut prise en considération, et un membre de l'Union des Femmes nommé à cet effet. Et puis... Et puis survinrent les vacances, et puis les élections du Conseil d'Etat, et puis une autre répartition des portefeuilles que l'on appelle chez nous des Départements — si bien qu'au début de cette nouvelle année, la question ne semblait pas avoir beaucoup avancé....

...A la sortie d'une conférence sur l'assurance vieillesse et invalidité, nous entendions une assistantese plaindre: « Tout cela, c'est très joli, mais comment cela se traduira, vous verrez que ce sera par une augmentation d'impôts. »

Osons-nous espérer qu'après avoir lu ce qui précède, personne ne regretterait une augmentation d'impôts si elle était destinée à alimenter une caisse d'assurance-vieillesse et invalidité?... E. Gd.

P. S. — Cet article était écrit quand nous avons appris que M. Haymoz, député socialiste, avait l'intention de déposer au Grand Conseil un projet de loi demandant un crédit de 600.000 fr. pour l'institution d'un asile pour femmes incurables. L'Union des Femmes s'est immédiatement mise en relations avec M. Haymoz, en lui fournissant les précisions documentaires auxquelles nous avons fait allusion. Allons-nous enfin entrer dans la voie des réalisations pratiques?

En réponse ...

Nouveaux abonnements et dons.

Mme P. (Romainmôtiers) 1 abonnement	Fr. 5.—
Mme L. C. (Genève) 1 abonnement	» 5 05
Mlle S. (Berne) 1 abonnement	» 5 05
Mlle R. B. (Lausanne) 1 abonnement	» 5.—
Mlle A. M. (Chaux-de-Fonds) 1 abonnement	» 5.—
J. G. (Lausanne) don	» 5.—
Mme Sp. (Genève) 1 abonnement	» 5 30
Ouvroir Coopératif (Lausanne) don	» 5.—
Mme S. (Lausanne) don	» 10.—
Mme B. (Clarens) 1 abonnement	» 5.—
	Fr. 55.40
Listes précédentes	» 1598.45
	Fr. 1653.85



*Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin*

Communication du Comité Central.

Une nouvelle Section — la vingt et unième — vient d'adhérer à l'Association suisse. C'est le *Kant. Zürcher Bund für Frauenstimmrecht*, qui compte une centaine de membres payants et environ 1200 membres adhérents sans cotisation. La présidente est Mlle K. Honegger, Tödisstrasse, 45, Zurich. Tous nos souhaits de cordiale bienvenue.

Nouvelles des Sections.

VAUD. — Notre travail de propagande a continué de façon encourageante, en janvier et février, par le moyen des conférences. Nos différents groupes locaux ont pu en organiser plusieurs, grâce sur-

A NOS LECTEURS. — Par suite de l'abondance des matières, nous sommes obligées de remettre à notre prochain numéro la publication de la fin de l'étude de M^{lle} May Combe sur les Infirmières visiteuses.

tout à la complaisance de M. Paul Chapuis, pasteur à Olion, défenseur éloquent et convaincu des droits de la femme. De plus, Payerne, Chavornay et Vallorbe ont eu le privilège d'entendre M. le Dr Muret. Dans cette dernière localité, la séance était patronnée par la Société d'hygiène sociale et morale qui réclamait quinze jours plus tard une seconde conférence sur le même sujet. Une circulaire adressée à un grand nombre de pasteurs du canton pour leur offrir des conférences, a reçu un accueil favorable dans bien des paroisses. Nous avons aussi commencé à fournir de brochures féministes nos Bibliothèques populaires, qui acceptent notre littérature avec plaisir.

Lausanne. — Nore thé de février a été consacré à une discussion: *Pourquoi je suis féministe*, introduite par un très intéressant exposé du Dr Muret: séance familière très cordiale, échange de vues très nourri. Le 1^{er} mars nous attendons M^{lle} Dr Grütter, de Berne, qui nous apportera un très beau travail: *Aperçu de l'histoire du féminisme en Suisse*. Nous voudrions que tous nos membres puissent venir ce soir-là au Foyer féminin. L. D.

* A travers les Sociétés Féminines *

Genève. — *Union des Femmes*. — Nous jouons de malheur pour nos conférences *Quelle carrière choisir?*, car, par deux fois, la grippe nous a privées au dernier moment de nos conférencières annoncées! Nous nous sommes heureusement tirées d'affaire le 10 février, grâce à M^{lle} Germaine Vautier, qui a donné un aperçu très vivant de ses études de surintendante d'usine en France et de ses expériences de cette fonction dans une cité ouvrière près de Nantes, et grâce à M. Perroux, qui nous a entretenues des possibilités d'accès des femmes aux postes supérieurs de la banque et du commerce. M. Perroux est arrivé à la constatation fâcheuse que, si les femmes n'occupent trop généralement que des postes subalternes, c'est qu'elles s'en contentent trop facilement, en attendant le mariage, et sans chercher à profiter des moyens de culture professionnelle supérieure, qui sont à leur disposition. L'indifférence des femmes chez nous pour les questions d'affaires se manifeste d'ailleurs aussi, bien chez celles qui ont une fortune à administrer que chez celles qui ont à gagner leur vie, alors que la mentalité est tout autre dans les pays anglo-saxons, comme l'a démontré l'intervention très goûtée dans la discussion d'une jeune Anglaise, employée par une grande maison de thé de Londres à des missions souvent fort compliquées à l'étranger. — Le 17 février, Mme Boissonnas a été seule à pouvoir faire la causerie annoncée sur les carrières d'art appliqué, en parlant de façon charmante de la reliure, Mme Gagnebin, qui devait donner des précisions sur l'Ecole de peinture sur porcelaine de Nyon, étant retenue par la maladie, et Mme Porto, qui avait accepté avec complaisance de la remplacer au dernier moment, n'ayant pu improviser en quelques heures une causerie sur son art et ayant apporté en dédommagement des clichés d'un voyage au Portugal. — Le 16 février, l'Assemblée générale d'hiver réunissait un nombreux public, le sujet mis à l'ordre du jour, *le Sursalaire familial*, étant de nature à intéresser un auditoire plus étendu que les membres de l'Union. Vu l'importance de cette question, exposée de façon très captivante par MM. Chassot et de Maday, nous y reviendrons plus à loisir dans ce journal. — Le Comité s'occupe spécialement dans ce moment de la question d'un asile pour femmes incurables (voir plus haut notre article à ce sujet) et de celle, toujours pendante et délicate, des sages-femmes. En effet, un projet de loi contenant les dispositions si nécessaires que nous réclamons depuis longtemps ayant été enfin déposé au Grand Conseil, nous nous sommes occupées de documenter les membres de la Commission parlementaire, et nous suivons de près les événements pour pouvoir intervenir au moment voulu. — L'Ouvroir vient de traverser des temps très difficiles, ayant eu grand-peine à obtenir les subventions pour faire travailler des chômeuses qui, l'année dernière, lui avaient été accordées très facilement par les autorités, soit directement, soit indirectement. La campagne suffragiste du mois d'octobre, pendant laquelle l'Union a carrément pris position, n'y serait-elle pas pour quelque chose?... Nous n'insistons pas, maintenant que, grâce à l'intervention d'un député féministe de l'opposition antigouvernementale, les choses se sont arrangées. — Des exercices pratiques de conférences et de discussion, dirigés par M^{lle} Gourd, sur le modèle de ceux qui ont lieu chaque année au Cours de vacances suffragiste, ont réuni un public féminin de tout âge, très désireux d'apprendre à vaincre la timidité et à suppléer au manque d'habitude qui sont le partage des femmes dans ce domaine. Ce cours, qui comprendra 6 séances, durera jusqu'à fin mars. — A côté de tous ces problèmes austères, cela a été une détente que la charmante soirée offerte le 20 février à quelques femmes fonctionnaires de la S. d. N. venues seulement en nombre trop restreint. — Enfin, quand nous aurons dit que la Commission des Assurances organise une enquête à travers le canton, faisant suite à celle dont nous avons déjà parlé, et dont le but est de faire connaître les caisses de retraite professionnelles déjà existantes, on pourra se convaincre que, pas plus cet hiver que les précédents, on ne chôme, rue Etienne-Dumont! E. Gd.